

Fin 2024, d'après le Baromètre d'opinion de la DREES, 17 % des personnes résidant en France métropolitaine s'estiment pauvres et 18 % pensent qu'elles risquent de le devenir dans les cinq prochaines années. Si 80 % des personnes se déclarent préoccupées par la pauvreté, cette part a toutefois diminué par rapport à 2014 (-10 points), notamment parmi les ménages aisés. 39 % des personnes sont favorables à l'ouverture du revenu de solidarité active (RSA) dès 18 ans. Un peu plus d'une sur deux est d'accord pour revaloriser le montant du RSA mais, parmi elles, seulement 27 % sont disposées à payer davantage d'impôts ou de cotisations pour financer cette augmentation. Pour une personne seule, le montant de ressources garanti par le RSA (636 euros fin 2024) est très éloigné du revenu considéré comme le minimum pour vivre par les personnes résidant en France métropolitaine, évalué à 2 090 euros par mois en moyenne en 2024.

La part des personnes se considérant comme pauvres diminue en 2024

D'après les données du millésime 2024¹ du Baromètre d'opinion de la DREES (voir annexe 1.1), 17 % des personnes résidant en France métropolitaine s'estiment en situation de pauvreté² et 18 % pensent qu'elles peuvent le devenir dans les cinq prochaines années. La part des personnes qui se considèrent comme pauvres diffère nettement selon la catégorie socioprofessionnelle, puisque 31 % des ouvriers³ et 23 % des employés se déclarent pauvres, contre seulement 2 % des cadres (*graphique 1*). La part des personnes se considérant pauvres a baissé de 3 points de pourcentage par rapport à 2023 et atteint son plus faible niveau sur la période 2018-2024. Elle a notamment sensiblement baissé parmi les employés, passant de 28 % en 2023 à 23 % en 2024, et parmi les jeunes adultes de moins de 30 ans, passant de 26 % à 21 %.

En 2024, le sentiment d'exposition au risque de pauvreté est comparable à celui des deux années précédentes, quoiqu'en hausse (*graphique 2*). Il varie très fortement selon le niveau de vie⁴ :

en 2024, 89 % des personnes appartenant aux 20 % des ménages les plus aisés se sentent protégées, contre seulement 36 % de celles appartenant aux 20 % des ménages les plus modestes.

Le sentiment que la pauvreté et l'exclusion vont augmenter en France reste très élevé

Si une majorité de personnes se sentent à l'abri du risque de pauvreté, 80 % d'entre elles déclarent en 2024 que ce sujet les préoccupe personnellement (« beaucoup » ou « assez »). De 2000 à 2013, cette proportion se situait autour de 93 %, puis a diminué progressivement jusqu'en 2024. La baisse enregistrée est particulièrement forte pour les membres des 20 % des ménages les plus aisés (-18 points de pourcentage entre 2014 et 2024, contre -10 points pour l'ensemble de la population) [*graphique 3*]. À l'opposé de l'échelle des niveaux de vie, la part des personnes appartenant aux 20 % des ménages les plus modestes déclarant être préoccupées par la pauvreté est restée stable de 2014 à 2023⁵, avant de diminuer de 4 points

1. Les données de l'édition 2024 du Baromètre de la DREES ont été collectées entre le 14 octobre et le 20 décembre 2024.

2. À titre de comparaison, le taux de pauvreté monétaire au seuil de 60 % du niveau de vie médian en France métropolitaine est de 15,4 % en 2023.

3. Il s'agit de la profession actuelle pour les personnes en emploi et de la dernière profession dans le cas des personnes sans emploi.

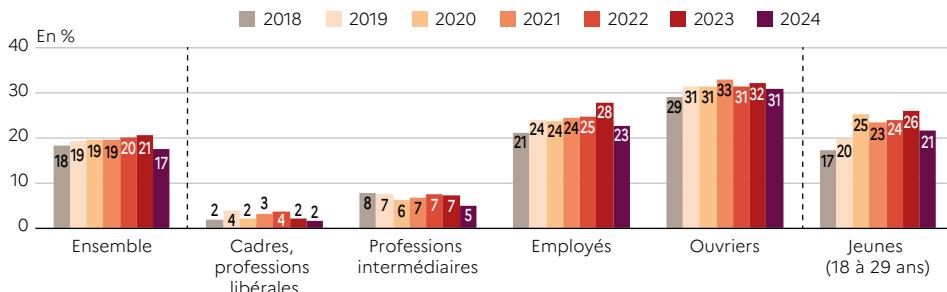
4. Le niveau de vie s'entend dans cette fiche comme le revenu déclaré par unité de consommation (UC) du ménage.

5. Toutefois, lors de la période 2014-2023, parmi les ménages modestes, la part des personnes étant « beaucoup » préoccupées a diminué, compensée par une hausse de la part de celles l'étant « assez ».

entre 2023 et 2024. Les ménages des trois quintiles de niveau de vie intermédiaires ont connu une baisse de cette part entre 2014 et 2024 : d'autant plus marquée que le niveau de vie est élevé, son ampleur se situe, selon le quintile, entre -7 et -12 points.

En 2024⁶, 55 % des personnes interrogées jugent que les 18-29 ans sont surexposés au risque de pauvreté⁷. L'inquiétude pour la situation des jeunes adultes est ainsi en forte progression par rapport à 2022, quand cette part s'élevait à 44 %, et dépasse même le niveau atteint en

Graphique 1 Proportion de personnes se considérant comme pauvres selon la catégorie socioprofessionnelle et la tranche d'âge, entre 2018 et 2024



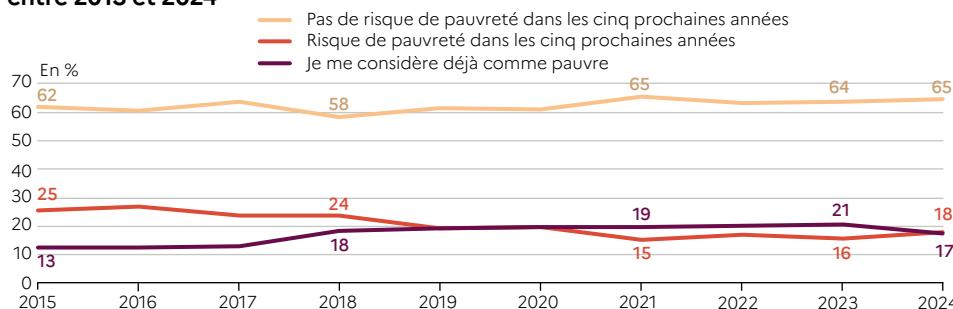
Notes > Question posée : « Et vous, personnellement, pensez-vous qu'il y ait un risque que vous deveniez pauvre dans les cinq prochaines années ? Oui, plutôt/Non, plutôt pas/Je me considère déjà comme pauvre. » Catégorie socioprofessionnelle : il s'agit de la profession actuelle des personnes en emploi et de la dernière profession dans le cas des personnes sans emploi. Les catégories « Agriculteur, commerçant, artisan » et « Inactifs » ne sont pas représentées sur ce graphique. Ces résultats sont calculés hors « Ne se prononce pas », une modalité qui représente entre 6 % et 8 % de la catégorie « Ensemble » depuis 2018.

Lecture > La proportion des ouvriers qui se considèrent comme pauvres est passée de 29 % en 2018 à 31 % en 2024.

Champ > Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

Source > DREES, Baromètre d'opinion 2018-2024.

Graphique 2 Perception de la situation personnelle vis-à-vis de la pauvreté, entre 2015 et 2024



Notes > Question posée : « Et vous, personnellement, pensez-vous qu'il y ait un risque que vous deveniez pauvre dans les cinq prochaines années ? Oui, plutôt/Non, plutôt pas/Je me considère déjà comme pauvre. » Ces résultats sont calculés hors « Ne se prononce pas », une modalité qui représente 6 % à 8 % des réponses depuis 2018 et au plus 2 % entre 2015 et 2017.

Lecture > La proportion des personnes résidant en France métropolitaine qui se considèrent comme pauvres est passée de 13 % en 2015 à 17 % en 2024.

Champ > Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

Source > DREES, Baromètre d'opinion 2015-2024.

6. La question sur la surexposition des jeunes au risque de pauvreté n'est généralement posée que les années paires dans le Baromètre d'opinion.

7. La question posée est : « Selon vous, les personnes de 18 à 29 ans ont-elles un risque de pauvreté plus ou moins important que la moyenne des Français ? Plus/Autant/Moins/[Ne se prononce pas]. »

2020 (53 %), année où le thème de la pauvreté des jeunes adultes était assez prégnant dans le débat public. L'inquiétude est moindre pour les personnes âgées : respectivement 40 % et 43 % des personnes estiment que les 60-74 ans et les personnes de 75 ans ou plus ont un risque de pauvreté plus important que la moyenne de personnes résidant en France. Ces deux parts ont baissé de près de 10 points depuis 2018⁸.

En 2024, neuf personnes sur dix pensent que la pauvreté et l'exclusion ont augmenté depuis cinq ans (graphique 4). Cette proportion est relativement stable depuis 2011 (autour de 90 %), alors qu'elle avait augmenté régulièrement entre 2004 et 2011.

Le pessimisme envers le futur est également très fort : la part des personnes qui considèrent que la pauvreté et l'exclusion vont augmenter à l'avenir s'établit à 91 % en 2024. Cette proportion a

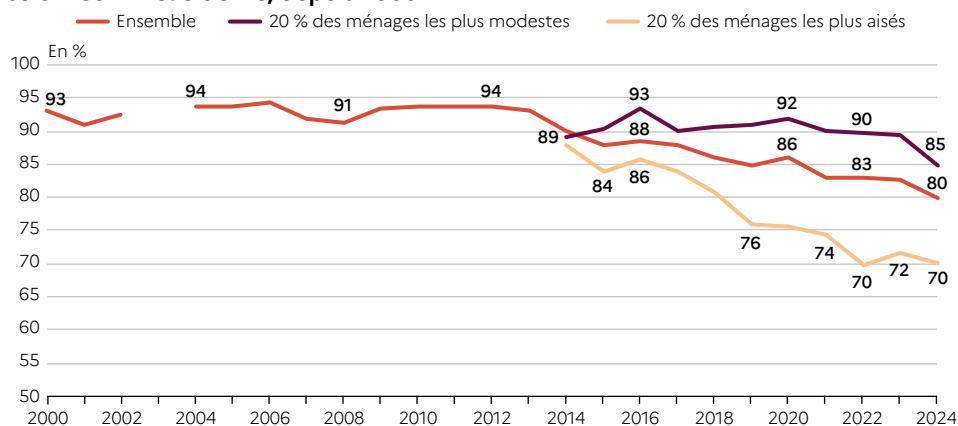
augmenté régulièrement entre 2004 et 2016 (+15 points) et oscille depuis.

La crainte à l'égard du chômage s'atténue sensiblement par rapport à 2020, en lien avec des créations d'emploi restées dynamiques depuis la fin du premier confinement. La part des personnes préoccupées par le chômage passe de 76 % en 2020 à 64 % en 2024. En 2024, 30 % des personnes redoutent qu'elles-mêmes ou l'un de leurs proches ne se retrouvent au chômage à court terme. Après un pic à 44 % en 2020, cette part semble se stabiliser autour de 30 %.

Quatre personnes sur dix soutiennent l'ouverture du RSA dès 18 ans

En 2024, 39 % des personnes sont favorables à l'ouverture du revenu de solidarité active (RSA) dès 18 ans⁹. Cette part est à peu près stable par rapport à 2023 (37 %). Toutefois, elle a très

Graphique 3 Proportion de personnes préoccupées par la pauvreté, selon leur niveau de vie, depuis 2000



Notes > Question posée : « Pour chacun des sujets suivants, dites-moi s'il vous préoccupe vous personnellement beaucoup, assez, peu ou pas du tout ? » À propos de la pauvreté, les répondants « préoccupés » sont ceux qui ont déclaré l'être « beaucoup » ou « assez ». Ces résultats sont calculés hors « Ne se prononce pas », une modalité qui représente moins de 1 % des réponses chaque année. La variable de quintile de niveau de vie du répondant n'est disponible que depuis 2014. Il n'y a pas eu d'édition 2003 du Baromètre, ce qui explique l'absence de valeur pour cette année-là.

Lecture > En 2024, 80 % des personnes résidant en France métropolitaine se déclarent assez ou beaucoup préoccupées par la pauvreté.

Champ > Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

Source > DREES, Baromètre d'opinion 2000-2024.

8. Les questions sur le risque de pauvreté se rapportant aux classes d'âge 60-74 ans et 75 ans ou plus n'ont pas été posées entre 2018 et 2024, contrairement à celles concernant les 18-29 ans. Entre 2018 et 2024, la part des personnes estimant que les 18-29 ans sont surrexposés à la pauvreté augmente de 13 points de pourcentage.

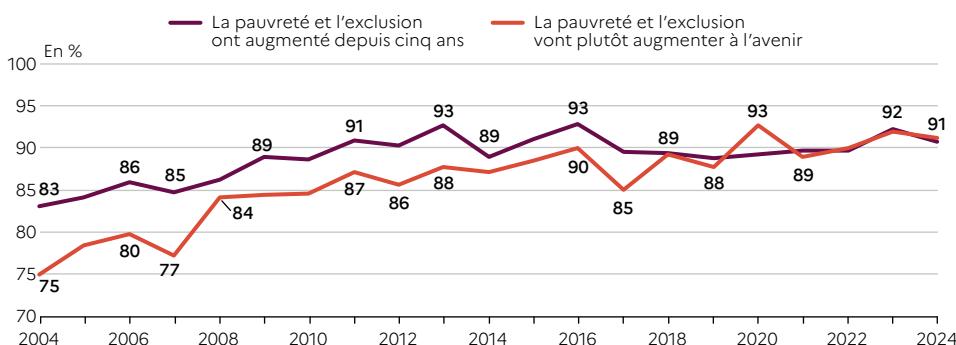
9. Sauf exception, le RSA s'adresse actuellement aux personnes âgées d'au moins 25 ans (voir fiche 23).

nettement baissé entre 2020 et 2023 : alors qu'elle s'élevait à 55 % en 2020 et à 51 % en 2021 – années de crise sanitaire durant lesquelles le sujet de la pauvreté des étudiants et des jeunes adultes en général était particulièrement prégnant dans les médias –, elle a diminué de 14 points de pourcentage entre 2021 et 2023.

En 2024, 52 % des personnes sont favorables à l'idée d'une hausse du RSA, soit presque autant qu'en 2023. Cette part était bien plus élevée les années antérieures : de 2017 à 2021, elle était en moyenne de 65 % et, en 2022, elle s'élevait à 58 %. En 2024, parmi les personnes favorables à cette revalorisation, seules 27 % d'entre elles se déclarent prêtes à la financer par une augmentation de leurs impôts ou de leurs cotisations. Cette part est relativement stable depuis 2019. Les montants de revenu garantis par les minima sociaux (voir fiche 08) restent nettement inférieurs à ce que la majorité des personnes¹⁰ estiment être le niveau de revenu minimum dont un individu doit disposer pour vivre. En effet,

4 % évaluent le minimum pour vivre à 1 000 euros mensuels ou moins pour une personne seule¹¹ et 10 % à 1 400 euros ou moins (soit environ le niveau du smic net fin 2024)¹². La moyenne du revenu jugé minimal pour vivre s'élève à 2 090 euros par mois en 2024, en très forte hausse par rapport à 2023 (1 907 euros par mois). Elle se situait autour de 1 750 euros par mois lors de la période 2018-2021, puis elle a connu une augmentation de 2021 à 2022 de plus de 200 euros, comparable à celle entre 2023 et 2024. La forte hausse de cette moyenne entre 2021 et 2024 est à relier à la forte augmentation des prix lors de cette période (+12,5 % d'inflation entre 2021 et 2024), même si la concomitance n'est pas exacte : la hausse des prix a été plus forte en 2022 et 2023 alors que la moyenne a augmenté fortement en 2022 et 2024. En 2024, la moyenne du revenu jugé comme un minimum pour vivre par les bénéficiaires de prestations sociales est légèrement inférieure à celle pour l'ensemble de la population (encadré 1).

Graphique 4 Perception de l'évolution de la pauvreté et de l'exclusion, depuis 2004



Notes > Questions posées : « Selon vous, depuis cinq ans, la pauvreté et l'exclusion en France ont diminué/ont augmenté/sont restées stables ? », « Et à l'avenir, pensez-vous que la pauvreté et l'exclusion en France vont plutôt augmenter/vont plutôt diminuer/(resteront stables) ? » Les modalités entre parenthèses ne sont pas proposées explicitement par les enquêteurs. Depuis 2004, pour la première question, la modalité « Ne se prononce pas » représente moins de 2 % des réponses. Pour la seconde question, elle représente près de 4 % des réponses de 2004 à 2006, puis de 1 à 3 % des réponses entre 2007 et 2024.

Lecture > La proportion des personnes résidant en France métropolitaine qui estiment que « la pauvreté et l'exclusion vont plutôt augmenter à l'avenir » est passée de 75 % en 2004 à 91 % en 2024.

Champ > Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

Source > DREES, Baromètre d'opinion 2004-2024.

¹⁰ La question posée est la suivante : « Selon vous, pour vivre, quel est le montant dont doit disposer au minimum un individu par mois (en euros) ? »

¹¹ Au moment de l'enquête, le montant du RSA pour une personne seule s'élevait à 636 euros, celui du minimum vieillesse à 1 012 euros et celui de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) à 1 016 euros.

¹² 85 % des personnes se prononcent par ailleurs en faveur d'une hausse du smic en 2024. Elles étaient 90 % de 2021 à 2023.

Encadré 1 L'opinion de bénéficiaires de prestations sociales sur la politique sociale et sur les raisons des situations d'exclusion

Selon le Baromètre d'opinion de la DREES de 2024 (annexe 1.1), près des deux tiers des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) ou de prestations liées au handicap ou à la dépendance (par exemple, l'allocation aux adultes handicapés [AAH], la prestation de compensation du handicap [PCH] ou l'allocation personnalisée d'autonomie [APA]) considèrent qu'ils ont besoin d'être davantage aidés par les pouvoirs publics, compte tenu de leur situation globale, du montant des aides publiques et du montant de leurs impôts. Ils sont, en proportion, plus nombreux dans ce cas que dans l'ensemble de la population, où cette part atteint 40 %. Pour les personnes bénéficiant d'aides au logement (voir fiche 34), cette proportion est de 73 %.

Quand il leur est demandé quel type d'action semble le plus nécessaire aujourd'hui dans le cadre de la politique sociale, les bénéficiaires du RSA citent¹ davantage une augmentation du montant des prestations (allocations logement, prestations familiales, minima sociaux) [44 %] que le développement de services (crèches, dispositifs de formation, équipements pour personnes âgées) [35 %] ou qu'un meilleur accompagnement vers les droits (22 %). Les bénéficiaires d'une prestation liée au handicap ou à la dépendance ont des opinions très comparables à l'ensemble de la population. Ils mentionnent majoritairement, comme action la plus nécessaire, le développement des services (54 %), puis un meilleur accompagnement vers les droits (24 %) et une hausse des prestations (22 %).

Par ailleurs, la moyenne du revenu mensuel considéré comme un minimum pour vivre pour une personne seule est très similaire pour les bénéficiaires du RSA, de prestations liées au handicap ou à la dépendance et d'aides au logement (entre 2 020 et 2 030 euros selon la prestation). Elle est légèrement inférieure à celle pour l'ensemble de la population (2 090 euros) [tableau].

Concernant les politiques sociales mises en œuvre envers les plus démunis, 70 % des bénéficiaires du RSA considèrent que les pouvoirs publics ne font pas assez envers cette population, contre 63 % des bénéficiaires de prestations liées au handicap ou à la dépendance et 47 % parmi l'ensemble de la population.

Parmi les bénéficiaires de prestations liées au handicap ou à la dépendance, 59 % jugent que des personnes se retrouvent en situation d'exclusion ou de pauvreté parce qu'elles ne veulent pas travailler, contre 41 % des bénéficiaires du RSA. En outre, ces derniers sont davantage d'accord avec l'idée que les situations de pauvreté sont liées au fait que les personnes n'ont pas eu de chance (70 % contre 60 % des bénéficiaires d'une prestation liée au handicap ou à la dépendance) ou qu'il n'y a pas assez de travail pour tout le monde (57 % contre 42 %). Sur ces questions, les opinions des bénéficiaires d'une prestation liée au handicap ou à la dépendance rejoignent celles de l'ensemble de la population.

Moyenne et médiane du revenu mensuel jugé comme un minimum pour vivre (pour une personne seule) selon la prestation perçue, en 2024

		En euros		
	Ensemble de la population	RSA	AAH/PCH/APA	Aides au logement
Moyenne	2 090	2 030	2 020	2 020
Médiane	2 000	2 000	2 000	1 900

PCH : prestation de compensation du handicap. APA : allocation personnalisée d'autonomie.

Lecture > En 2024, la moyenne du revenu mensuel jugé comme un minimum pour vivre (pour une personne seule) est de 2 030 euros pour les bénéficiaires du RSA et de 2 090 euros pour l'ensemble de la population.

Champ > Personnes de 18 ans ou plus déclarant bénéficier au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête de l'une des prestations retenues et résidant en France métropolitaine. Ensemble de la population : personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

Source > Baromètre d'opinion 2024.

1. Les personnes enquêtées devaient choisir une modalité parmi les trois proposées.

Trois quarts des personnes pensent que le non-recours aux prestations et aux droits sociaux est élevé

Le non-recours aux prestations sociales se définit comme le fait d'être éligible à une prestation sociale et de ne pas en bénéficier. Ce phénomène peut être important pour certaines prestations. Trois personnes sur quatre estiment que de nombreuses personnes ne bénéficient pas des droits et allocations auxquels elles peuvent prétendre (*tableau 1*). Cette opinion est davantage partagée par les personnes appartenant aux 20 % des ménages les plus modestes que par celles des 20 % des ménages les plus aisés (80 % contre 71 %). Cette opinion est également partagée par environ 75 % des personnes des deuxième, troisième et quatrième quintiles de niveau de vie.

En parallèle, 73 % des personnes jugent que beaucoup de personnes perçoivent des allocations auxquelles elles n'ont pas droit ; cette part est similaire quel que soit le niveau de vie.

Les causes du non-recours peuvent être multiples. Le manque d'information sur les aides ou sur les organismes auxquels s'adresser est la première

cause mentionnée, loin devant les autres, par les personnes interrogées dans le Baromètre d'opinion de la DREES (42 %) [*graphique 5*]. Cette part a toutefois reculé de près de 14 points de pourcentage depuis 2016. Elle s'élève à 49 % parmi les bénéficiaires du RSA, d'allocations chômage ou de prestations liées au handicap ou à la dépendance. La deuxième raison la plus souvent mentionnée (par 24 % des personnes) est la complexité ou la longueur des démarches à entreprendre.

Une connaissance des prestations légèrement meilleure en 2024 qu'en 2022

En lien avec les facteurs susceptibles d'expliquer le non-recours, le Baromètre d'opinion de la DREES interroge également les enquêtés sur leur connaissance des principales prestations sociales. En 2024, les personnes ont, en moyenne, entendu parler de 5,1 prestations parmi la liste des six proposées : RSA, allocations familiales, aides au logement, prime d'activité, allocation aux adultes handicapés (AAH) et minimum vieillesse (*tableau 2*). Ce nombre était de 4,9 en 2022 et de 5,2 en 2016. En 2024, elles

Tableau 1 Opinion des personnes concernant l'importance du non-recours et du bénéfice d'allocation sans y avoir droit, selon leur niveau de vie, en 2024

En %

Quintiles de niveau de vie	Beaucoup de personnes ne bénéficient pas des droits ou allocations auxquels elles peuvent prétendre	Beaucoup de personnes perçoivent des allocations alors qu'elles n'y ont pas droit
Premier quintile (20 % des ménages les plus modestes)	80	73
Deuxième quintile	77	73
Troisième quintile	75	74
Quatrième quintile	75	72
Cinquième quintile (20 % des ménages les plus aisés)	71	73
Ensemble	76	73

Notes > Question posée : « Il existe, dans notre pays, un certain nombre de droits, de services et d'allocations pour faire face aux risques sociaux : handicap, vieillesse, chômage, maladie, précarité, etc. Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec les affirmations suivantes ?

1. Beaucoup de personnes ne bénéficient pas des droits ou allocations auxquels elles peuvent prétendre.
2. Beaucoup de personnes perçoivent des allocations alors qu'elles n'y ont pas droit. »

Ces résultats sont calculés hors « Ne se prononce pas », une modalité qui représente, selon le niveau de vie, de 6 % à 7 % des réponses en 2024 pour la première question et de 5 % à 6 % pour la seconde question.

Lecture > 80 % des personnes résidant en France métropolitaine et appartenant aux 20 % des ménages les plus modestes sont plutôt d'accord ou tout à fait d'accord avec l'idée que beaucoup de personnes ne bénéficient pas des droits ou allocations auxquels elles peuvent prétendre.

Champ > Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

Source > DREES, Baromètre d'opinion 2024.

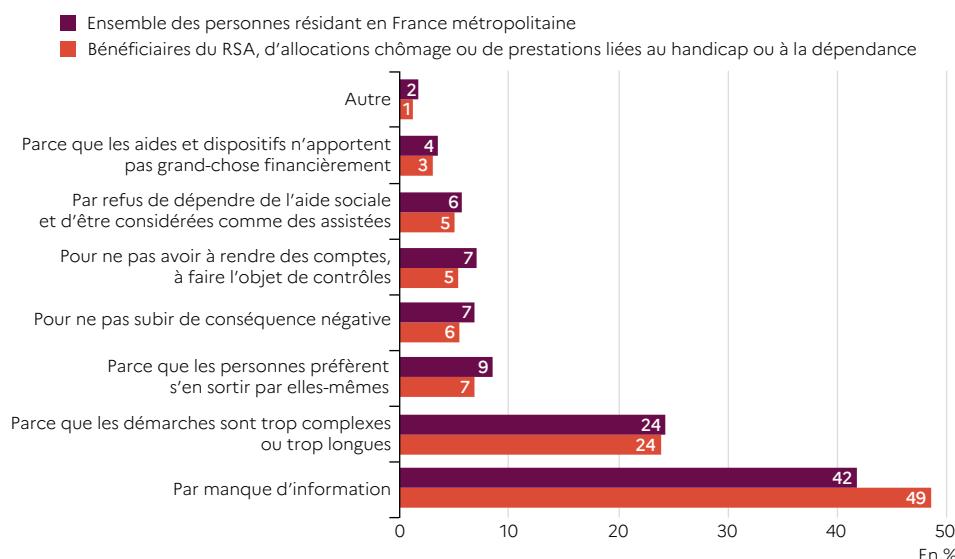
déclarent n'en connaître assez précisément que 2,2, contre respectivement 2,0 en 2022 et 2,5 en 2016. Cette connaissance assez précise est similaire parmi les personnes appartenant aux 40 % des ménages les plus modestes.

Le RSA apparaît comme une prestation toujours très largement connue : 95 % des personnes en ont entendu parler en 2024. Elles sont autant parmi les 40 % les plus modestes. Quant au minimum vieillesse et à la prime d'activité, ils sont moins bien connus que le RSA. Que ce soit parmi l'ensemble de la population ou parmi les plus modestes, 78 % des personnes ont entendu parler de la prime d'activité en 2024, une proportion plus élevée qu'en 2022 et 2016. Concernant le minimum vieillesse, 63 % de l'ensemble des personnes déclarent en avoir entendu parler en 2024 (contre 58 % en 2022 et

69 % en 2016) ; cette part s'élève à 59 % parmi les plus modestes (contre 56 % en 2022 et 61 % en 2016).

En 2024, parmi l'ensemble des personnes, 41 % connaissent assez précisément le RSA, 32 % la prime d'activité et 21 % le minimum vieillesse, reproduisant ainsi l'ordre observé à propos du fait d'avoir entendu parler des prestations. Il en va globalement de même pour les 40 % les plus modestes. Par rapport à 2022, la connaissance assez précise de ces trois prestations a augmenté parmi l'ensemble de la population : de 2 points de pourcentage pour le RSA, de 4 points pour la prime d'activité et de 5 points pour le minimum vieillesse. En revanche, parmi les 40 % les plus modestes, seule la connaissance précise du minimum vieillesse a connu une augmentation (+4 points). ■

Graphique 5 Opinion sur les raisons principales pouvant expliquer le non-recours aux aides et dispositifs sociaux, en 2024



Notes > Question posée : « Pour quelle raison principale pensez-vous que certaines personnes ne bénéficient pas d'allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels elles peuvent prétendre ? » Ces résultats sont calculés hors « Ne se prononce pas », une modalité qui représente 3 % des réponses en 2024.

Lecture > 42 % des personnes résidant en France métropolitaine estiment que la raison principale du non-recours est le « manque d'information sur les aides ou sur les organismes auxquels s'adresser ». Cette proportion s'élève à 49 % parmi les personnes qui déclarent avoir perçu le RSA, des allocations chômage ou des prestations liées au handicap, à l'invalidité ou à la dépendance, au cours des douze derniers mois.

Champ > Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

Source > DREES, Baromètre d'opinion 2024.

Tableau 2 Connaissance des prestations sociales en 2016, 2022 et 2024

	Ensemble des personnes résidant en France métropolitaine			Deux premiers quintiles de niveau de vie ¹		
	2016	2022	2024	2016	2022	2024
Parmi le RSA, les allocations familiales, les aides au logement, la prime d'activité, l'AAH et le minimum vieillesse						
nombre moyen de prestations sociales dont les personnes ont entendu parler	5,2	4,9	5,1	5,1	4,9	5,0
nombre moyen de prestations sociales dont les personnes savent assez précisément qui peut en bénéficier	2,5	2,0	2,2	2,7	2,1	2,2
Part ayant entendu parler (en %)						
du RSA	98	94	95	97	94	94
de la prime d'activité	71	74	78	74	76	78
du minimum vieillesse	69	58	63	61	56	59
Part déclarant savoir assez précisément qui peut bénéficier (en %)						
du RSA	46	38	41	52	41	41
de la prime d'activité	26	27	32	33	31	32
du minimum vieillesse	22	16	21	21	16	20

1. Il s'agit des membres des 40 % des ménages les plus modestes.

Notes > Questions posées : « Pour chacune des prestations suivantes, revenu de solidarité active ou RSA, prime d'activité ou PA, allocations familiales, aides au logement, allocation pour adulte handicapé ou AAH, minimum vieillesse ou allocation de solidarité aux personnes âgées ou Aspa :

1. en avez-vous entendu parler ? oui/non ;

2. si oui, savez-vous qui peut en bénéficier ? oui, assez précisément/oui, mais approximativement/non. »

Ces résultats sont calculés hors « Ne se prononce pas », une modalité qui représente moins de 1 % des réponses en 2024.

Lecture > En 2024, les personnes résidant en France métropolitaine déclarent avoir entendu parler, en moyenne, de 5,1 prestations sociales parmi la liste des six prestations citées, contre 5,2 en 2016.

Champ > Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

Source > DREES, Baromètre d'opinion 2016, 2022 et 2024.

Pour en savoir plus

- > Une présentation générale du Baromètre d'opinion de la DREES, les questionnaires annuels et les bases de données sont accessibles sur le site de la DREES : drees.solidarites-sante.gouv.fr.
- > Un outil de visualisation en ligne des données du Baromètre est également mis à disposition sur le site de la DREES : drees.solidarites-sante.gouv.fr.
- > **Duvoux, N., Papuchon, A.** (2018, décembre). Qui se sent pauvre en France ? Pauvreté subjective et insécurité sociale. *Revue française de sociologie*, 59/4.
- > **Hannafi, C., Le Gall, R., Omalek, L., Marc, C.** (2022, février). Mesurer régulièrement le non-recours au RSA et à la prime d'activité : méthode et résultats. DREES, *Les Dossiers de la DREES*, 92.
- > **Lardeux, R., Papuchon, A., Pirus, C.** (2021, juillet). Un sentiment de pauvreté en hausse chez les jeunes adultes fin 2020. DREES, *Études et Résultats*, 1195.
- > **Pirus, C.** (2023, avril). Prestations sociales : pour quatre personnes sur dix, le non-recours est principalement lié au manque d'information. DREES, *Études et Résultats*, 1263.
- > **Rieg, C., Rousset, A.** (2025, juillet). Niveau de vie et pauvreté en 2023. Insee, *Insee Première*, 2063.